

## La création de Profession-Gendarme



Il y a une quinzaine d'années, ayant été 1er modérateur puis second administrateur d'un forum de discussion sur internet qui se nommait « Forum Gendarmes & Citoyens » d'environ 20.000 inscrits, le hasard a fait que je suis devenu le 1er président de l'Association Gendarmes & Citoyens (AG&C) qui était liée au forum éponyme.

Assez rapidement nous avons été « infiltrés » par des officiers de la Direction de la Gendarmerie et ceux-ci ont fini par obtenir la « soumission » de cette association que j'ai quittée.

Une fois sortie de ce système, près de deux ans se sont passées, mais l'un de mes camarades insistait pour la création de mon propre site en raison d'une certaine notoriété que j'avais acquise. J'ai fini par accepter et il m'a fabriqué le site actuel que j'ai nommé « Profession-Gendarme » et qui a démarré le 1er avril 2013. En choisissant ce nom, j'avais une arrière-pensée.

En effet à cette date toute association « professionnelle » militaire était interdite par les règlements militaires. La « Grande Muette » était bel et bien muette. Un militaire avait donc une interdiction formelle d'adhérer à toute association professionnelle ou syndicat. Pendant ce temps d'autres pays européens nous avaient devancés et leurs militaires pouvaient se syndiquer. Exemple l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie entre autres.

De plus la Gendarmerie Nationale Française, dépendante du ministère des armées venait d'être versée « pour emploi » sous la tutelle du ministère de l'Intérieur dont dépend la Police Nationale. Nous nous trouvions donc confrontés à une injustice flagrante, les Fonctionnaires de Police ayant le droit de se syndiquer et les Militaires de la Gendarmerie Nationale n'ayant le droit que de se taire. Les deux corps travaillant pour le même ministère.

Pour en revenir au choix du nom de mon site « Profession-Gendarme » mon intention était d'associer ces deux mots avec le mot « Association » et de créer un jour « l'Association Professionnelle Gendarmerie (APG) ». Mais les hasards du calendrier et de la Vie nous jouent parfois des tours.

En effet, Profession-Gendarme ayant clôturé sa première année d'existence avec environ 235.000 visites, le 8 avril 2014, un événement majeur allait bouleverser ma vie et accélérer la création de mon association...

Je vais vous conter ce qu'il s'est passé.

Au début du mois d'avril 2014 en jouant avec un chat errant, je suis mordu profondément au poignet droit. Je pense qu'un simple pansement suffira à faire disparaître cette petite blessure... Mais non le lendemain, je suis hospitalisé en urgence et opéré, car tout mon avant-bras devient violet. Il y a une infection. Je suis donc placé sous antibiotiques fort pendant huit jours. Comme je suis quelqu'un de très ouvert aux autres pendant ces 8 jours je me suis fait des copains et des copines parmi les autres patients. Nous nous retrouvons souvent à la cafétéria et allons fumer ensemble nos cigarettes à l'extérieur.

Le 8 avril 2014 précisément l'un de mes « camarades » me dit que dans un hôpital on ne trouve pas de tabac. Ma voiture se trouvant sur le parking, je lui propose de nous rendre en ville pour en

acheter, sans m'occuper du règlement interne de l'hôpital... Nous voilà partis.

Au cours de cette échappée, je suis pris d'un malaise cardiaque, je vais de plus en plus mal et je commence à avoir des difficultés à respirer. J'impose donc à mon compagnon d'infortune de prendre le volant de ma voiture et de me ramener très vite aux urgences de l'hôpital.

La douleur dans ma poitrine est de plus en plus intense et devient même insupportable au fil des minutes qui passent. Il m'est de plus en plus difficile de respirer. Je prends conscience que je vais mourir. Moins de 30 minutes après le début de ma crise, mon cœur s'arrête. Il est aux alentours de 14 heures. J'ignore pendant combien de temps je suis resté inconscient, néanmoins quand je reprends totalement mes esprits il est aux alentours de 17 heures.

Quelque temps plus tard, placé en chambre de soins intensifs, entouré de ma famille, je réalise vraiment que je viens d'échapper à la mort et sur mon lit d'hôpital je m'entends leur dire « ils ne m'ont pas « baisé », maintenant c'est moi qui vais les baiser » et je prends la décision de créer mon association. Sorti de l'hôpital le 6 juin 2014 l'Association Professionnelle Gendarmerie est née et déclarée en sous-préfecture de Brest (29).

En ce qui concerne le site Profession-Gendarme, si au début je me contentais de rapporter les faits divers et les enquêtes judiciaires des gendarmes et des policiers, très vite je me suis intéressé au mouvement Gilet Jaunes auquel j'ai adhéré tout de suite. Enfin est arrivé la crise Covid avec son cortège de mensonges distillés à grand bruit par les médias mainstream et les télévisions. Je me suis dit qu'il était du devoir de Profession-Gendarme de rétablir la vérité et de réinformer tout le monde, d'où le livre « FRAUDE MORTELLE » co-écrit avec Patrick Jaulent, expert en cyber sécurité.

Si Profession-Gendarme se donnait pour mission de défendre les Libertés individuelles de mes camarades gendarmes, ces derniers étant issu et faisant partie de notre population, il n'y avait pas de raison que Profession-Gendarme ne défende pas aussi les Libertés fondamentales de tous les Citoyens.

Au fil des années Profession-Gendarme a vu le nombre de ses visiteurs augmenter de façon exponentielle pour atteindre une moyenne de **10 millions de visites annuelles**.



**« N'ayez pas peur de la Liberté, car si vous en avez peur, elle se détournera de vous. Aimez-la et chérissez-la »**

**Ronald Guillaumont**

